



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDES  
VILLE DE VINCENNES ET CAISSE DES ÉCOLES  
- ACHAT, POSE ET MISE EN SERVICE  
D'ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS DE GRANDE  
CUISINE ET DE BUANDERIE DES GROUPES  
SCOLAIRES, DES CRECHES ET AUTRES  
SERVICES DE LA VILLE PASSE AVEC LA  
SOCIÉTÉ LFC AVOND SERVICES**

**DÉCISION N° DM-21-008  
EN DATE DU 06 JANVIER 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juillet 2020 approuvant la convention constitutive d'un groupement de commandes Ville de Vincennes et Caisse des Écoles pour l'achat, la pose et la mise en service d'équipements et de matériels de grande cuisine et de buanderie des groupes scolaires, des crèches et autres services de la Ville ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP, au JOUE et sur le profil acheteur de la Ville, le 26 août 2020 ;

**CONSIDÉRANT** le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 2 décembre 2020 et sa décision d'attribuer l'accord-cadre relatif à l'achat, la pose et la mise en service d'équipements et de matériels de grande cuisine et de buanderie des groupes scolaires, des crèches et autres services de la Ville à la société LFC AVOND SERVICES ayant présenté l'offre la plus avantageuse économiquement au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER avec** la société LFC AVOND SERVICES domiciliée 179 boulevard John Kennedy – 91100 CORBEIL-ESSONNES représentée par Monsieur AOUANE Abdelaziz, en qualité de gérant, l'accord-cadre relatif à l'achat, la pose et la mise en service d'équipements et de matériels de grandes cuisine et de buanderie des groupes scolaires, des crèches et autres services de la Ville :

Partie A – Ville - Achat, pose et mise en service d'équipements et matériels de grande cuisine et de buanderie des crèches et autres services de la Ville

Partie B – Caisse des Ecoles - Achat, pose et mise en service d'équipements et matériels de grande cuisine et de buanderie des groupes scolaires

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

***Signé***

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210106-lmc1H8035H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 06/01/2021  
Date de Publication : 06/01/2021